



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2814
8 juillet 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Les travailleurs doivent avoir leur propre politique



Manifestation des travailleurs de Roissy le 1^{er} juillet.

Hôpitaux

**Toujours
la même misère**

Page 3

SNCF, Roissy...

**En lutte
pour les salaires**

Pages 9, 10, 11

Algérie

**Il y a 60 ans,
l'indépendance**

Page 8



Le camp des travailleurs doit avoir sa propre politique

Mercredi 6 juillet, Élisabeth Borne a fait sa déclaration de politique générale. Depuis la raclée électorale des législatives qui a fait perdre aux macronistes leur majorité absolue à l'Assemblée, elle est contrainte de trouver à droite ou à gauche quelques députés pour la soutenir. À peine né, ce gouvernement est déjà en difficulté.

Mais la contestation qu'il aura à subir à l'Assemblée n'est qu'un pâle reflet des tempêtes économiques et sociales qui l'attendent. La crise était déjà là depuis des années. La pandémie de coronavirus et la guerre en Ukraine ont montré à quel point l'ordre économique mondial est instable.

À la sortie des confinements, quand les échanges économiques mondiaux ont redémarré, on a vu que l'économie capitaliste mondiale était incapable de répondre aux demandes de la reprise. De nombreuses pénuries sont apparues, bloquant les lignes de production dans le monde entier, comme dans l'automobile avec le manque de semi-conducteurs. Un an plus tard, rien ne semble vraiment résolu.

Les prix de l'énergie ont explosé et se sont répercutés à tous les secteurs, entraînant le retour d'une inflation mondiale pas vue depuis près de quarante ans. La finance est en plein affolement car les banques centrales mondiales devant prendre en compte cette inflation font remonter le taux d'intérêt de leurs prêts et ne peuvent plus fournir l'argent gratuit qui alimentait la spéculation. Les Bourses s'agitent avec fébrilité, menaçant de s'effondrer à tout moment.

Et il y a la guerre en Ukraine où Russie et États-Unis s'affrontent avec la peau de la population ukrainienne, qui la paye par ses morts et par les destructions. Les conséquences de cette guerre exacerbent aussi les rivalités entre les pays occidentaux eux-mêmes. L'Allemagne, puissance industrielle dominante d'Europe, est coincée par les conséquences des sanctions économiques que les États-Unis ont imposées à la Russie. Le gaz russe n'arrive plus en quantité suffisante et les grands fournisseurs allemands de ce gaz sont au bord de la faillite, menaçant d'entraîner dans leur chute des pans entiers de l'industrie chimique de ce pays. Rebutant les cartes des rapports de force entre grandes puissances, la guerre a donné le signal du réarmement dans tous les pays.

Alors, il n'y a pas de questions à se poser sur la politique que mènera Élisabeth Borne. C'est à la population et aux travailleurs qu'elle fera payer les dépenses d'armement et le remboursement de la dette de l'État, qui augmente avec l'inflation. Et cela s'ajoutera à tous les coups que le grand patronat portera directement à l'emploi et aux salaires. On en a déjà un exemple avec les prix de l'énergie.

Dans une tribune publiée il y a une semaine, les PDG de TotalEnergies, Engie et EDF ont appelé les classes populaires à faire des économies, expliquant que leurs prix ne baisseraient pas. Ces trusts sont les vrais responsables des hausses. Placés devant l'alternative entre la voiture électrique et celle à moteur thermique, leur position de monopole leur a permis de trouver la solution qui préserve leurs profits. En faisant monter les prix du gaz et du pétrole par une réduction artificielle de la production, ils font payer aux consommateurs leurs investissements futurs quels qu'ils soient. Ils vendent moins mais plus cher, et ça rapporte énormément. En seulement trois mois, TotalEnergies a fait plus de 9 milliards de dollars de bénéfices. Toute la société paye pour enrichir les actionnaires des majors pétrolières et le gouvernement ne peut que s'y plier.

Face à cela, le camp des travailleurs, pour l'instant, n'a pas de politique, ni de parti pour le représenter. Sans parler du RN, ennemi de toujours du mouvement ouvrier, les partis de la Nupes sont, comme les autres, respectueux de l'ordre capitaliste. Il n'y a qu'à voir comment le dirigeant du PCF, Fabien Roussel, a vanté les vertus d'un gouvernement d'union nationale. Cela fait longtemps que l'objectif du PCF n'est plus de renverser le capitalisme mais de trouver le moyen de participer à un gouvernement... qui mènera une politique antiouvrière.

Pour nous, travailleurs, rien ne peut venir de ces partis, pas même une compréhension de la situation. Nous devons réaliser que collectivement nous représentons une force considérable, par notre nombre, notre concentration dans les entreprises et notre place dans la production. Si nous en prenons conscience, alors tous les espoirs sont permis.

Nathalie Arthaud

Leur société

- IVG: "Solidarité avec les femmes du monde entier" 3
- Borne 2: "gouvernement d'action"... contre les travailleurs 3
- Santé: un nouveau ministre pour la même politique 3
- Procès du 13-Novembre: l'impérialisme absent du banc des accusés 4
- Coquerel: respect à la bourgeoisie 4
- RN: dans le système, comme les autres 4
- Total: ça ristourne pas rond 4
- Prix alimentaires: imposer la hausse des salaires 5
- Carburants: les promesses floues de Le Maire 5
- Allocations chômage: elles doivent suivre les prix! 5
- Armée: des milliards pour préparer la guerre 12

Dans le monde

- Ukraine: loi martiale contre les travailleurs 6
- Gaz russe: qui paiera les sanctions? 6
- Mali: l'armée française part en catastrophe 7
- Salvador: 50 ans de prison pour une fausse couche 7
- États-Unis: nouveau crime raciste de la police 7

Il y a 60 ans

- Le 5 juillet 1962: l'indépendance de l'Algérie 8

Dans les entreprises

- SNCF: en lutte pour les salaires! 9
- Gare Saint-Lazare - Paris 9
- Gare du Nord - Paris 9
- General Electric - Belfort 10
- Ville de Tours 10
- Hôtel Golden Tulip Marseille 10
- Hexcel - Dagneux 10
- Aéroport de Roissy 11

Caravanes

- Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs 12



IVG: "Solidarité avec les femmes du monde entier!"

Samedi 2 juillet, des manifestations étaient organisées dans tout le pays en solidarité avec les protestations contre la décision de la Cour suprême des États-Unis qui permet aux États d'interdire l'avortement.

À Paris, des centaines de femmes et d'hommes se sont rassemblés pour exprimer leur colère face à ce recul grave pour les droits des femmes.

Dans des cortèges dynamiques, les jeunes côtoyaient des militantes de la première heure du Planning familial et des associations féministes: « Mon corps, mon choix, solidarité

avec les femmes du monde entier, avortement libre et gratuit... » Près de cinquante ans après la loi Veil dépenalisant l'avortement, beaucoup étaient révoltées de devoir entonner les mêmes slogans.

Dans les prises de parole, une intervenante du Planning familial a insisté sur le fait que toutes les avancées ont été conquises



de haute lutte et sont d'ailleurs sans cesse remises en cause, ne serait-ce que par le manque de moyens, comme en témoignent la fermeture de plus de 130 centres d'IVG ces quinze dernières années et la menace qui pèse sur de nombreux autres.

Depuis la décision de la Cour suprême américaine,

beaucoup ont repris les mots de Simone de Beauvoir, adressés à une militante féministe qui se réjouissait de la victoire, alors que la loi sur l'interruption volontaire de grossesse était discutée à l'Assemblée, en novembre 1974: « Nous avons gagné, mais temporairement. Il suffira d'une crise politique, économique

et religieuse, pour que les droits des femmes soient remis en question. »

L'évolution de la société capitaliste, basée sur l'exploitation et l'oppression, lui donne raison, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui poursuivent le combat pour les droits des femmes.

Christian Chavaux

Borne 2: "gouvernement d'action"... contre les travailleurs

Plus de deux semaines après les élections législatives, Macron a confirmé Elisabeth Borne dans son poste de Première ministre, mais le reste a eu bien du mal à suivre.



La coalition, évoquée un temps, ne s'est pas constituée, faute sans doute de candidats acceptant de partager l'inévitable impopularité, alors que certains visent la prochaine élection présidentielle. Le gouvernement Borne 2 n'est donc qu'une pâle copie du gouvernement Borne 1, les priorités affichées à grand bruit restant à l'état d'annonces.

Côté transition climatique et écologie, la nomination de Christophe Béchu n'inquiétera aucun pollueur. Outre son vote en tant que sénateur LR contre l'interdiction des néonicotinoïdes, ces insecticides dangereux pour les abeilles, l'ex-maire

d'Angers se retrouve flanqué d'une secrétaire d'État du même tonneau, ayant par exemple refusé des propositions de lois visant à renforcer le réseau ferré. En revanche, Béchu accentue l'image réactionnaire du gouvernement, en tant qu'opposant notoire au mariage pour tous, et présente en outre l'avantage d'être un très proche de l'ex-Premier ministre Édouard Philippe.

Quant à la parité femmes-hommes dont se félicite la nouvelle équipe, elle ne peut guère faire illusion. Aux postes décisifs, neuf hommes ont été nommés contre seulement cinq femmes, alors que la proportion s'inverse lourdement dans les secrétariats d'État.

Aux ministères-clés, l'Économie, l'Intérieur, on reprend les mêmes et on recommence. Le Maire et Darmanin fourbissent déjà, l'un ses attaques contre les travailleurs, l'autre les matraques de ses voltigeurs contre les manifestants qui ne manqueront pas de descendre dans la rue.

Viviane Lafont

Santé: un nouveau ministre pour la même politique

François Braun vient d'être nommé ministre de la Santé, en remplacement de Brigitte Bourguignon, battue aux législatives. Elisabeth Borne n'est pas allée le chercher bien loin.

Cet urgentiste, qui avait participé à la rédaction du programme Santé de Macron, a aussi été à la tête de la « mission flash » lancée début juin, censée permettre aux Urgences de passer l'été. Braun y avait présenté 41 mesures, toutes retenues immédiatement par Borne.

La situation dans les services d'urgences est en effet désastreuse. Faute de personnel, 120 services sur les 600 du pays sont déjà obligés de réduire leur activité, voire de fermer les week-ends ou la nuit, comme ceux des CHU de Bordeaux, Toulouse ou Grenoble. Alors que les urgentistes réclament des embauches, ne serait-ce que pour occuper les postes vacants, aucune n'est prévue dans les 41 propositions. Braun préconise de « réguler les admissions... soit en triant à l'entrée les malades, soit en exigeant d'appeler d'abord le 15 pour que celui-ci fasse le tri », à l'exception des urgences vitales. Il propose donc que tous les services d'urgences réduisent la voilure cet été et ose présenter cela comme un progrès, qui consisterait à « mutualiser les moyens de plusieurs services sur un seul site ».

Les réactions des

urgentistes ont été immédiates, Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France et responsable CGT, a dénoncé « la fin du service public ouvert 24 heures sur 24... avec comme conséquence des morts évitables ». Tous dénoncent l'idée de passer par le 15, dont les services sont depuis longtemps notoirement surchargés, sans parler du Samu qui travaille déjà sur le fil du rasoir et où les problèmes de moyens humains et matériels sont aussi criants qu'ailleurs. Braun leur répond qu'il y aura « une mise à niveau des effectifs du 15 ».

Pour les salaires, Braun propose quelques mesurées. Les médecins libéraux qui accepteraient de prendre en charge de nouveaux patients, évitant ainsi le recours aux Urgences, toucheraient 15 euros de plus par consultation sans qu'on sache qui financerait. Cela concernerait aussi les médecins retraités acceptant de reprendre du service. Mais cela ne permettra pas de régler le problème des déserts médicaux, qui explique justement que les malades viennent aux Urgences. Pour le personnel hospitalier, Braun propose

aussi un petit coup de pouce financier, mais uniquement pour les trois mois qui viennent. Les services de nuit et ceux des ponts des 14 juillet et 15 août seront payés 50 % de plus et les primes de nuit doublées.

Ces mesures sont à peine des cautères sur une jambe de bois, d'abord parce qu'elles ne sont prises que pour trois mois, et ensuite parce qu'elles n'abordent aucun problème de front. Comme Macron avant eux pendant la crise du Covid, Braun et Borne expliquent qu'on ne manque pas de moyens mais qu'ils sont seulement mal utilisés. Mais comment oser dire cela, quand tous les professionnels de santé sont vent debout devant la situation des hôpitaux, considérant même que la nomination de Braun et ses 41 mesures sont une « véritable provocation »!

Alors, à la rentrée de septembre, l'hôpital public et les Urgences seront toujours au bord du gouffre, voire auront disjoncté puisqu'aucune embauche n'est prévue. Sauf finalement une, celle du docteur Braun, nouveau ministre de la Santé. Macron et Borne auront donc embauché au moins un urgentiste cet été, mais dont la mission sera de faire avaler les pénuries de personnel et de moyens à l'hôpital public.

Cédric Duval

Procès du 13-Novembre : **l'impérialisme absent du banc des accusés**

Le tribunal des attentats du 13 novembre 2015 a rendu son verdict mercredi 29 juin. Justice est passée, a-t-on entendu en boucle dans les médias.

C'est oublier qu'à aucun moment la politique menée depuis des décennies par l'État français au Moyen-Orient n'a été ne serait-ce qu'évoquée. C'est aussi passer sous silence que les magistrats ont avant tout rendu un verdict politique.

Le terrorisme qui a frappé Paris le 13 novembre 2015, tuant 131 personnes et en blessant quelque 400 autres, a surgi du chaudron qu'est le Moyen-Orient porté à ébullition par des décennies d'interventions occidentales. Les terroristes du 13 novembre, dont le seul survivant des commandos, Salah Abdeslam, ont grandi pour certains dans les banlieues de Bruxelles ou Paris. Si la mouvance terroriste les a recrutés et a pu les former à commettre un attentat-suicide, c'est en s'appuyant sur un sentiment de solidarité avec le sort des populations du Moyen-Orient, d'Afghanistan à l'Irak et la Syrie, sans compter l'impasse de la

Palestine. Leur terrorisme aveugle et criminel faisait écho à la barbarie à laquelle les grandes puissances condamnent ces peuples.

Daech, l'organisateur des attentats de Paris depuis l'Irak et la Syrie, est né de la décomposition des États du Moyen-Orient dans laquelle l'impérialisme français a sa part de responsabilité, au même titre que les autres puissances alliées des États-Unis.

Il n'a pourtant jamais été question d'interroger durant le procès qui que ce soit sur la politique de l'État français au Moyen-Orient. Entendu à la demande des parties civiles le 10 novembre 2021, l'ex-président François Hollande, en exercice au moment des attentats, a répondu à des questions sur les défaillances des services de sécurité en France et il s'est embrouillé sur la chronologie des bombardements en Syrie, commencés en septembre



En Syrie, Neirab après 10 ans de guerre.

2015, un an après le début de l'intervention sous commandement américain contre Daech en Irak. Mais, dans le fond, l'absolution était dès le départ garantie à l'État français et à l'impérialisme.

Le procès est devenu alors une vitrine, mise en scène d'une justice équilibrée, dans un pays qui se veut l'exemple de la démocratie confrontée à la barbarie terroriste. C'est pourtant un verdict politique que les magistrats ont infligé à Abdeslam en le condamnant

à la perpétuité incompréhensible, c'est-à-dire à la prison sans aucune perspective de sortir, pour avoir été complice de tentatives de meurtres sur les policiers intervenus au Bataclan, alors que lui-même n'y était pas présent.

En fait, les magistrats, en suivant les réquisitions des pouvoirs publics, ont tranché pour condamner Abdeslam aux oubliettes de la République pas tant au nom des victimes des attentats que pour faire une démonstration de ce qu'il en

coûte de s'attaquer à l'État français.

Ce procès aidera, entend-on, à tourner la page des massacres du 13 novembre, ici en France. Mais pour les populations des pays où se sont manigancés les attentats, aucune page ne se tourne. Le Moyen-Orient reste une région où l'impérialisme français, avec d'autres, continue d'entretenir le foyer au risque que de nouvelles braises prennent des vies dans les villes occidentales.

Boris Savin

Coquerel : respect à la bourgeoisie

Si l'élection, le 30 juin, d'Éric Coquerel à la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale sert à quelque chose, ce sera à ancrer davantage son parti, la France insoumise, dans les institutions de la bourgeoisie.

Élu en 2017 en Seine-Saint-Denis, Coquerel fait partie depuis cinq ans déjà de la commission des finances. Élu à la présidence, il a tenu à rassurer tous ceux qui faisaient mine de s'inquiéter. Certes, il pourra se faire communiquer des dossiers fiscaux d'entreprises ou de particuliers, mais il se défend de toute volonté de chasse aux sorcières, assurant : « Je ne ferai pas le buzz. » Il a d'ailleurs rappelé qu'il ne pourra pas rendre publics les documents

fiscaux qu'il aura en main, leur divulgation étant punie d'un an d'emprisonnement et d'une amende.

Dans les institutions de la bourgeoisie, il y a des règles, destinées à protéger le pouvoir des grands actionnaires, à leur garantir de pouvoir agir et décider hors du contrôle de la population. Comme tous les autres politiciens de la bourgeoisie, Coquerel s'y conformera respectueusement.

Pour faire la transparence sur les finances des entreprises et de la grande bourgeoisie, il faudra l'action collective, organisée et consciente des travailleurs, c'est-à-dire bien autre chose, et sur un tout autre terrain, que l'élection d'un Coquerel à la tête d'une commission.

Jean Sanday

RN : dans le système, comme les autres

Pendant une semaine, le Rassemblement national a pris toute sa place, à l'instar des autres partis, dans les tractations et mini-drames qui se jouaient autour des postes à pourvoir de la nouvelle Assemblée.

Le RN s'est tout naturellement jeté dans ces « querelles de places et de partis » pour « devenir un parti de gouvernement », comme le dit le député RN Kevin Maurieux dans *Le Monde* du 2 juillet.

Le parcours d'un Sébastien Chenu illustre bien l'intégration du RN au milieu politique et ses liens avec la droite traditionnelle. Ayant commencé sa carrière à l'UMP, Chenu a enchaîné les postes de conseiller municipal,

conseiller général du Val-d'Oise, assistant parlementaire d'un député UMP, avant d'être promu chef-adjoint du cabinet ministériel de Christine Lagarde sous Chirac. Avec le RN, il a poursuivi sa carrière sur la même lancée. Élu conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie en 2015, puis député du Nord en 2017, et enfin conseiller municipal à Denain en 2020. Au terme des tractations menées dans les coulisses entre le RN et LR,

il vient donc d'accéder au poste de vice-président de l'Assemblée nationale.

Le RN aspire au rôle de gestionnaire des affaires de la bourgeoisie dans toutes les commissions, postes et autres institutions parlementaires auxquelles il peut désormais prétendre, selon les us et coutumes habituels.

L'époque où le RN prétendait se donner l'image d'un parti « antisystème » paraît bien lointaine. Reste la réalité des petits arrangements auxquels se livre actuellement le RN comme tous les autres partis aspirant à gérer les affaires de la bourgeoisie.

Marlène Stanis

Total : ça ristourne pas rond

Le groupe TotalEnergies s'est payé un coup de pub en mettant en place une « ristourne » de 12 centimes d'euros par litre de carburant dans 120 stations

d'autoroutes pendant les mois de juillet et août.

Quelle générosité ! Le litre a augmenté de près d'un euro depuis un an et, rien qu'au premier

trimestre 2022, TotalEnergies a engrangé la bagatelle de 5 milliards de profits.

Il vole la poule et rend un œuf : ce n'est pas une remise, c'est du vol.

Prix alimentaires : **imposer la hausse des salaires**

Interrogé sur la hausse des prix alimentaires, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a déclaré que des contrôles seraient exercés « *filière par filière* » pour « *voir s'il y a des marges inacceptables qui sont prises par certains à chaque étape de la distribution ou de la fabrication du produit* ».

Et d'affirmer, coup de menton à l'appui, que le gouvernement « *ne laisserait pas passer les profiteurs de la crise inflationniste* ».

Le Maire prétend augmenter les contrôles – on se demande bien avec quels moyens ! – pour s'assurer

que la « *marge minimale de 10% au-dessus de la revente à perte* » va bien aux producteurs, en particulier aux petits agriculteurs. Voilà une façon détournée de reconnaître une réalité, les géants de l'agroalimentaire ayant effectivement toutes sortes

de moyens d'imposer leur loi aux exploitants agricoles les plus modestes ! Le même ministre, ne craignant pas la contradiction, a aussi évoqué la possibilité d'autoriser à nouveau des promotions à 50% dans les supermarchés, avant de faire machine arrière face au tollé des agriculteurs. De toute façon, ces promotions à prix cassés permettent aux grands de la distribution d'attirer des clients sans vraiment faire baisser l'addition finale.

Le gouvernement fait mine de découvrir que la guerre en Ukraine et les menaces qu'elle fait peser sur les approvisionnements futurs, notamment en céréales, sert dès aujourd'hui de justification à de grands groupes capitalistes pour augmenter leurs prix, et donc leurs bénéfices. Dans le secteur de l'alimentation, entre transformateurs, distributeurs et producteurs, plusieurs sortes de requins nagent dans le même bocal et tentent de maximiser leurs profits aux dépens des autres et, en définitive, aux dépens des consommateurs.

Les producteurs, parmi lesquels se trouvent des grands groupes, revendiquent au nom des petits agriculteurs que les prix du lait, de la viande, des céréales ou des œufs suivent les augmentations de tout ce qui est nécessaire à les

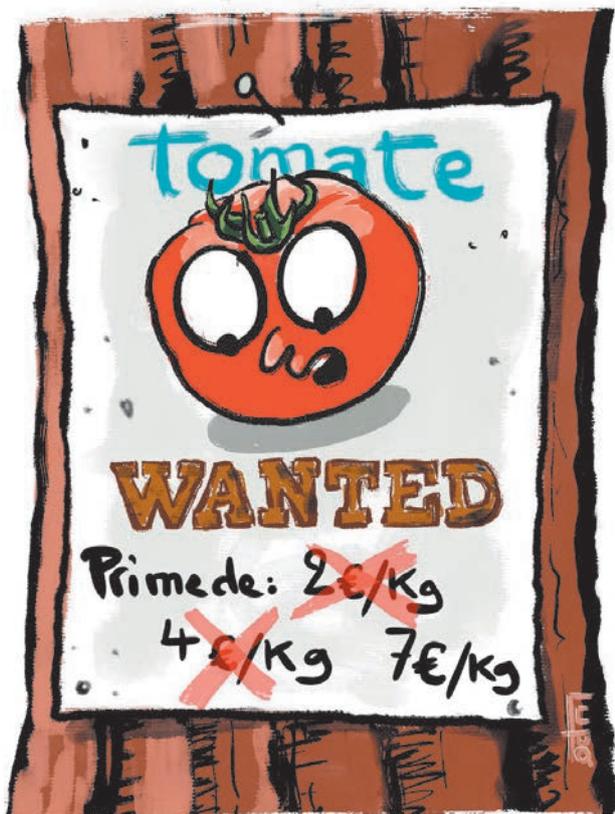
produire ; les industriels, qui transforment ces matières premières en autant de paquets de pâtes, de crèmes dessert ou de plats surgelés, expliquent qu'ils sont pris à la gorge. Quant aux distributeurs, ils se posent en défenseurs du pouvoir d'achat des consommateurs et désignent les industriels comme responsables des hausses. On a ainsi pu entendre Michel-Édouard Leclerc réclamer une commission d'enquête sur l'origine suspecte d'une partie de l'inflation et dénoncer les fausses justifications de grands groupes de l'agroalimentaire pour augmenter leurs prix. Ce qu'il ne faut pas faire pour défendre ses propres marges !

Quels que soient les rapports de force entre les acteurs du secteur, les augmentations se répercutent au final sur les consommateurs. Et ce n'est pas la

politique de l'aumône ou les déclarations d'intention du gouvernement contre les profiteurs de crise qui sauveront le pouvoir d'achat des travailleurs.

Alors que la guerre donne un coup d'accélérateur à la crise économique, la seule solution pour les travailleurs et les classes populaires est d'engager la lutte pour imposer des hausses massives des salaires, des pensions et des allocations et leur indexation sur la hausse des prix. Cette nécessité, bien des travailleurs la ressentent, comme en témoignent les mouvements pour des augmentations de salaires dans de nombreuses entreprises, grandes et petites. C'est la seule voie à suivre, à l'échelle de l'ensemble des travailleurs.

Nadia Cantale



Carburants : les promesses floues de Le Maire

Même si les prix des carburants ont très légèrement baissé début juillet, ils restent très élevés, au-delà des 2 euros le litre, et grèvent le budget des travailleurs obligés de prendre leur véhicule pour aller travailler.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'en est ému et, lundi 4 juillet, il a proposé qu'une nouvelle indemnisation soit instaurée pour les gens qui, « *salariés, alternants, jeunes, disent ne plus avoir les moyens d'aller travailler* ». Cette aide serait modulée en fonction des revenus, y compris pour les gros rouleurs, ceux qui font plus de 12 000 kilomètres par an, qui bénéficieraient alors d'un bonus par rapport aux autres catégories.

Le Maire est évidemment

conscient du mécontentement des automobilistes face au prix des carburants, en hausse presque constante. En revanche, les belles paroles et les promesses fleuries ne coûtent rien au ministre, qui pour l'instant n'a fixé ni le montant de l'indemnisation ni le plafond de ressources à ne pas dépasser pour la toucher.

Il est en outre significatif que seul le trajet domicile-travail serait partiellement indemnisé. Les automobilistes obligés de

faire des kilomètres pour se rendre au supermarché ou chez un médecin, surtout dans les provinces qui se vident de tout service, ne toucheront rien. Sans parler de ceux qui, malgré le prix de l'essence, aimeraient quand même bien prendre des vacances...

Pendant ce temps-là, Total a fait 16 milliards de dollars de bénéfices en 2021, BP « *seulement* » 7,6 milliards, pour ne citer que deux des géants du pétrole. Mais, à ceux-là, l'État n'impose rien, et c'est une fois de plus l'argent public qui financera cette aumône qui, n'en doutons pas, ne sera pas réévaluée en fonction des hausses de prix.

Marianne Lamiral

Allocations chômage : elles doivent suivre les prix !

L'Unedic a annoncé une augmentation des indemnités chômage de 2,9% à partir du 1^{er} juillet pour 2,1 millions de personnes au chômage depuis plus de six mois.

Cette augmentation est deux fois plus faible que l'inflation officielle, qui est de 5,8% sur un an d'après un calcul de l'Insee à la fin juin.

Les travailleurs privés d'emploi dont l'indemnité moyenne est de 1 070 euros, ainsi que ceux qui n'ont qu'un emploi à temps partiel, vont donc continuer à s'appauvrir de mois en mois. La situation est encore pire à Mayotte par exemple, où l'allocation minimale est deux fois plus faible qu'en métropole (15 euros contre 30 euros).

Cette très faible augmentation arrive après une réforme du chômage qui a fait drastiquement reculer le niveau de vie de la plupart des allocataires du fait d'un nouveau mode de calcul. Beaucoup se sont retrouvés privés d'indemnités car il faut maintenant avoir travaillé pendant

six mois à temps plein sur une période de douze mois, contre quatre mois travaillés sur une période de 24 mois avant la réforme.

D'autre part, le niveau du salaire journalier de référence diminue car il prend dorénavant en compte les périodes non travaillées. L'Unedic elle-même annonce des baisses des allocations qui peuvent aller jusqu'à 40%. A contrario, grâce à cette réforme, elle prévoit un excédent de 2,5 milliards d'euros pour 2022, qui sera utilisé à rembourser la dette creusée par les mesures de chômage partiel ayant largement profité au grand patronat ces dernières années.

Après toutes ces attaques contre les chômeurs, cette augmentation bien dérisoire ressemble à une provocation.

Maurice Adrien

Ukraine : loi martiale contre les travailleurs

Depuis le début de l'invasion russe, le gouvernement ukrainien a décrété la loi martiale. Outre l'interdiction de quitter le pays pour les hommes entre 18 et 60 ans qui peuvent être mobilisés, cette loi martiale facilite la remise en cause des droits des travailleurs.

Derrière Zelensky, présenté, ici, comme le héros de la résistance ukrainienne, il y a toujours eu les riches oligarques ukrainiens. Des gens comme Oleg Kolomoïsky, propriétaire de la chaîne de télévision qui a fait élire Zelensky, ou Rinat Akhmetov, l'homme le plus

riche du pays, qui contrôle les principales entreprises de la sidérurgie ou de l'énergie en Ukraine. Ces oligarques, qui doivent leur fortune à la corruption et à leurs relations passées et présentes au sein des appareils d'État ukrainien et russe, emploient des centaines de milliers de

travailleurs.

Piller les ressources du pays, plonger la population ukrainienne dans la misère la poussant à l'émigration, ne leur suffisait pas. Depuis des années, les patrons ukrainiens exigent du gouvernement qu'il modifie les lois pour enlever dans le Code du travail, qui date de 1971, à l'époque soviétique, ce qui pouvait encore protéger les travailleurs. Ainsi le projet de loi n°5371, « visant à simplifier la réglementation des

relations de travail dans les petites et moyennes entreprises et à réduire les charges administratives », devait permettre aux employeurs des entreprises de moins de 250 salariés (70% des travailleurs ukrainiens) de remplacer les conventions collectives par un contrat individuel où le salarié peut accepter tout et n'importe quoi sous prétexte de « consentement mutuel des deux parties ». Comme si patrons et travailleurs étaient à égalité ! Ce projet de loi, largement rédigé par l'ancien président géorgien et pro-américain Saakashvili, installé en Ukraine, avait suscité des réactions des travailleurs et avait été abandonné en 2021. La proclamation de la loi martiale, qui interdit les grèves et les manifestations, et la perte de plus de cinq millions d'emplois du fait de la guerre, des destructions d'usines, des frontières fermées, ont permis aux députés de remettre cette loi sur le tapis. Au nom de l'union

nationale, une majorité de députés l'a votée en première lecture.

Au-delà de cette loi destinée à survivre à la guerre, la dictature de fait qui règne en Ukraine et la loi martiale permettent aux patrons, pour la durée de la guerre, d'imposer ce qu'ils veulent avec le soutien du pouvoir. Ainsi la durée hebdomadaire de travail peut passer de 40 à 60 heures ; une entreprise peut, à sa discrétion, licencier n'importe quel salarié avec un préavis de dix jours et suspendre, sans salaire, tous les contrats de travail. Ainsi des millions de salariés ne sont plus payés.

N'en déplaise à tous ceux qui glorifient « la résistance ukrainienne », l'invasion russe n'a pas mis un terme à la lutte de classe en Ukraine. Elle l'a au contraire intensifiée en affaiblissant, provisoirement, la capacité des travailleurs à se défendre et à s'organiser.

Xavier Lachau

INDUSTRIAL



Les travailleurs de l'aciérie Kryvyi Rih rassemblés pour des hausses de salaires en 2018.

Gaz russe : qui paiera les sanctions ?

Un des plus gros fournisseurs de gaz allemand, Uniper, est au bord de la faillite parce que le gaz russe qu'il achetait bon marché ne lui arrive plus en quantité suffisante.

Pour respecter ses engagements auprès de ses clients, il est obligé d'acheter du gaz sur le marché à un prix très élevé, ce qui lui coûte près de 30 millions d'euros par jour. La place de ce fournisseur d'énergie dans l'économie allemande est telle que de très nombreuses entreprises pourraient être entraînées par sa chute et

le gouvernement allemand envisage de le nationaliser.

Depuis le 14 juin, la société russe Gazprom a réduit ses livraisons de gaz à l'Europe. Elle prétend que c'est à cause d'un problème technique. Mais c'est, de fait, une contre-attaque au boycott que les États-Unis essayent d'imposer depuis le début de la guerre en

Ukraine. Car cette réduction des livraisons a entraîné l'envol des prix du gaz. Gazprom en a profité, vendant moins, mais beaucoup plus cher. En revanche, cela a fait paniquer les dirigeants européens qui craignent de ne pas pouvoir constituer des stocks suffisants pour l'hiver.

L'Allemagne est le pays le plus concerné car, depuis longtemps, son économie s'appuie sur le gaz russe, à la fois comme source d'énergie et comme matière première dans l'industrie chimique. Sur le plus grand site chimique du monde, celui de BASF à Ludwigshafen en Rhénanie, le gaz arrive directement de Sibérie grâce à une filiale commune à BASF et à Gazprom. Grâce à ce gaz, le site produit de nombreuses substances chimiques pour des médicaments, des cosmétiques, des produits alimentaires, des peintures, des engrais, des plastiques... Et on comprend pourquoi le patron de BASF a mené la contestation contre le boycott du gaz russe en déclarant : « La Russie couvre 55% de notre approvisionnement en gaz. S'il était réduit à zéro du jour au lendemain, le chômage serait porté à un très haut niveau,



BASF

beaucoup d'entreprises feraient faillite. Pour le dire clairement : cela pourrait plonger l'économie allemande dans sa plus grave crise depuis la Seconde Guerre mondiale ». Et le gaz n'est qu'un exemple parmi d'autres. Les relations économiques sont tellement imbriquées qu'un boycott de la Russie, s'il se réalisait, aurait des conséquences graves pour toute l'économie mondiale.

Et l'exemple du site de BASF illustre les contradictions de l'économie capitaliste actuelle. D'un côté, ce site a besoin de ramifications mondiales pour fonctionner et cela lui permet d'avoir

une capacité de production débordant largement le seul marché allemand et même européen. Mais, de l'autre, cet outil de production exceptionnel est la propriété d'un tout petit nombre d'actionnaires, qui sont seuls à décider de son utilisation, et les rivalités entre puissances capitalistes font que les frontières des différents États nationaux pourraient lui couper les ailes. Il n'y a qu'en abolissant la propriété privée des moyens de production et en abolissant les frontières entre nations que l'économie mondiale pourrait se développer sur une nouvelle base.

Pierre Royan



Lisez Lutte de classe
revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 225 (juillet-août 2022) :

- Après les élections législatives, un système parlementaire enlisé
- L'extrême gauche aux élections législatives
- La progression de l'extrême droite en Guadeloupe et en Martinique
- Lutte ouvrière dans le mouvement trotskyste
- Les révolutionnaires face à la guerre en Ukraine
- Espagne : radicale ou pas, la gauche désarme les travailleurs
- Soudan : trois ans de révolte contre la dictature militaire et face à l'ordre impérialiste

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

Mali: l'armée française part en catastrophe

Contraintes de quitter le Mali, les troupes françaises rejoignent désormais celles déjà présentes au Niger voisin. Le pays où elles seront basées a changé, mais l'objectif reste le même: défendre les intérêts de l'impérialisme français au Sahel.

Des convois protégés par des Mirages 2000 évacuent le matériel des bases fermées à Kidal, Ménaka, Tombouctou ou Tessalit, et bientôt à Gao. C'est pour ainsi dire la queue entre les jambes que l'armée française quitte le pays, où elle avait débarqué en 2014 en prétendant éradiquer les groupes djihadistes. En huit ans, non seulement ceux-ci ont prospéré comme jamais, mais la population malienne est passée des applaudissements du début à une hostilité de plus en plus marquée

vers l'armée française, à tel point que l'état-major craignait que l'évacuation ne soit troublée par des manifestations populaires, comme l'avait déjà été le passage de convois militaires précédents. Les gouvernements maliens successifs mis en place par Paris ont été renversés par deux coups d'État militaires, dont le dernier a entraîné le remplacement des militaires français par les mercenaires de la société russe Wagner.

Les intérêts économiques

que défend l'armée française sont plus importants au Niger qu'au Mali, avec les mines d'uranium d'Orano, le successeur d'Areva, qui contribuent à alimenter les centrales nucléaires françaises. Au-delà du Niger même, c'est de toute la zone des anciennes colonies françaises, Sénégal, Côte d'Ivoire, que l'impérialisme français n'entend pas se laisser chasser. Au Niger, le même scénario qu'au Mali pourrait se reproduire.

Les manifestations contre la présence française se sont multipliées. En novembre 2021, un convoi militaire français avait été bloqué par les manifestants, sur lesquels les soldats et la gendarmerie nigérienne avaient tiré,



faisant deux morts et dix-huit blessés. La population et la jeunesse du Niger ont pu constater l'impuissance de l'armée française à les protéger, notamment dans la zone des trois frontières.

Elles savent aussi que l'exploitation de l'uranium n'a jamais rien apporté au pays, si ce n'est une pollution chronique dans la zone des mines.

Le Niger a vu les ressources de son sous-sol pillées par l'impérialisme français, et reste un des pays les plus pauvres du monde.

Au Niger comme au Mali, la population a toutes les raisons de vouloir mettre dehors les troupes françaises, et elle ne peut qu'avoir le soutien des travailleurs français.

Daniel Mescla

Salvador: 50 ans de prison pour une fausse couche

Au Salvador, le 29 juin dernier, une femme a été condamnée à 50 ans de prison pour « homicide aggravé » suite à une fausse couche.

La jeune femme, d'une famille d'agriculteurs pauvres, qui vit dans une maison sans eau ni électricité, avait accouché sans s'en rendre compte dans les latrines de sa maison.

Transportée en urgence à l'hôpital, elle avait reçu plusieurs transfusions sanguines avant d'être arrêtée. Alors que ses défenseurs expliquaient qu'il s'agissait d'une fausse couche, les

juges ont estimé que l'infortunée mère, Lesly Ramirez, avait délibérément tué le bébé après l'avoir mis au monde. Les militantes féministes dénoncent « *de purs et simples préjugés de genre* ». Un appel du jugement entend obtenir la libération de la jeune femme.

Déjà, en mai dernier, une autre jeune femme salvadorienne avait été condamnée de la même façon à trente

ans de prison suite à une fausse couche. Le Salvador fait partie des sept pays, avec le Nicaragua, le Honduras, la République dominicaine, Haïti, Suriname et Malte, qui interdisent tout avortement, auxquels vont s'ajouter bientôt la moitié des États nord-américains.

Depuis sept ans, au Salvador, il n'y avait pas eu de telles condamnations. Elles interviennent sous la présidence de Nayib Bukele, élu en 2019, qui avait dénoncé ces condamnations comme une « honte » et promis la

dépénalisation de l'interruption de grossesse en cas de danger pour la vie de la femme enceinte, ainsi que le mariage pour les homosexuels.

Mais, pour des calculs politiques, ces promesses ont été remballées en septembre 2021. Pour calmer la colère des collectifs de femmes, entre décembre et février dernier, le président a fait libérer cinq femmes elles aussi condamnées à de lourdes peines de prison pour fausse couche. Mais, avec ces nouvelles condamnations, le

Salvador bafoue à nouveau les droits des femmes.

Pour expliquer ces renoncements, il a été évoqué le poids de l'Église qui joue à plein dans toute l'Amérique latine. Il s'y ajoute la couardise des politiciens, y compris de ceux qui se prétendent un tant soit peu progressistes. Mais ces obstacles sont surmontés quand les femmes se mobilisent comme elles l'ont fait en Irlande, en Argentine, au Chili ou en Colombie.

Jacques Fontenoy

États-Unis: nouveau crime raciste de la police

Dans l'Ohio, à Akron, la police a tué un homme noir le 27 juin. Immédiatement, des manifestants ont protesté devant le commissariat pour demander que les policiers meurtriers soient mis en accusation.



Au volant de sa voiture, Jayland Walker, 25 ans, ne s'est pas arrêté lors d'un contrôle nocturne de police. Après avoir essayé de semer les véhicules qui le pourchassaient, il est sorti de sa voiture pour s'enfuir. Il n'en a pas eu le temps: huit des treize policiers présents ont déchargé leurs armes à feu sur lui. Quand les secours sont arrivés, le mourant avait les mains menottées dans le dos. Le médecin légiste a eu du mal à établir le nombre exact d'impacts sur le cadavre de Walker: au moins soixante!

Les policiers ont déclaré avoir entendu un coup de feu lors de la poursuite en voiture, et ont prétendu que leur victime se retournait

pour les menacer lorsqu'ils ont fait feu. Pourtant aucune arme n'a été retrouvée près de lui.

Pour l'instant les policiers ne sont pas mis en examen. Ils sont suspendus, tout en touchant leur salaire. Ce qui, ajouté aux vidéos accablantes diffusées le 3 juillet, a provoqué de nouvelles manifestations. Le maire d'Akron a annulé les festivités du 4 juillet, jour de fête nationale, tout en instaurant un couvre-feu.

Le syndicat local des policiers a défendu ses membres en déclarant: « *La décision d'utiliser la force létale, ainsi que le nombre de coups de feu tirés est cohérent avec la doctrine d'usage de la force et l'entraînement prodigué dans*

les écoles de police. »

La police, gardienne de l'ordre social, est dressée à considérer les Noirs et les pauvres en général comme des ennemis, et à agir en conséquence. Dans un quartier aisé, jamais le contrôle routier d'un automobiliste blanc ne se termine ainsi en massacre.

L'insécurité aux États-Unis ne provient pas seulement d'individus qui tirent dans une foule, comme à l'école d'Uvalde en mai ou lors de la fête nationale du 4 juillet à Chicago, mais aussi de l'appareil d'État policier, dont les préjugés racistes et sociaux sont confortés par les autorités.

Lucien Détroit

Le 5 juillet 1962 : l'indépendance de l'Algérie

Le 5 juillet 1962, après huit ans d'un combat acharné, le peuple algérien arrachait son indépendance politique. Ce jour-là des foules en liesse envahirent les rues d'Alger et de toutes les villes du pays. Les espoirs étaient immenses, à la mesure des lourds sacrifices consentis par la population pour mettre fin à l'oppression coloniale.

La mémoire du passé colonial est toujours vive en Algérie, car contrairement à ce qu'affirment les nostalgiques de l'Algérie française, les 132 ans de colonisation, ponctués de révoltes et de massacres, n'apportèrent pas la civilisation. Humilié et privé de tout droit, le peuple algérien avait été chassé et dépossédé de ses terres au profit de riches colons. Pour asseoir sa domination, la France avait incité des centaines de milliers d'Européens à s'installer en Algérie; la plupart vivaient modestement, mais bien mieux que les Algériens, qualifiés d'indigènes.

Une indépendance durement acquise

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la révolte coloniale avait ébranlé les empires coloniaux. Le 8 mai 1945, elle avait éclaté à Sétif et dans le Constantinois et avait été durement réprimée. La défaite humiliante de l'armée française en Indochine redonna espoir aux nationalistes algériens, qui engagèrent la lutte armée le 1^{er} novembre 1954. Quelques semaines plus tard, François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, proclamait : « L'Algérie, c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne. » C'était le début d'une guerre où deux millions de militaires, dont les deux tiers de jeunes appelés, furent envoyés en Algérie pour mener des « opérations de pacification » d'une

violence inouïe.

Tortures, exactions, viols, exécutions sommaires, napalm, gaz chimique, l'armée utilisa tous les moyens pour anéantir les combattants du FLN. Afin de les priver de tout soutien dans la population, deux millions de villageois furent enfermés dans des camps d'internement, dépouillés de leurs terres, de leurs troupeaux, condamnés au dénuement le plus total. Beaucoup y trouvèrent la mort. Sur une population algérienne estimée à 8 millions, 500 000 Algériens auraient péri, des milliers ont été blessés ou portés disparus. Les attentats aveugles menés par l'OAS dans les derniers mois de la guerre poussèrent un million d'Européens installés en Algérie à fuir le pays. Parmi les soldats français, 20 000 y laissèrent la vie, et d'autres revinrent brisés du fait des actes commis et des horreurs vues.

La pression de l'impérialisme

Les dirigeants nationalistes du FLN firent de leur armée la colonne vertébrale du nouvel État. Celui-ci portait les espoirs de tout un peuple de pouvoir enfin sortir de la pauvreté, grâce à la réforme agraire, l'éducation massive et l'industrialisation du pays. Mais l'indépendance politique ne mettait pas un terme à la domination impérialiste. Les accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, permettaient à la France de conserver des

bases militaires, dont des bases d'essais nucléaires au Sahara, ainsi qu'un contrôle sur les hydrocarbures et les richesses minières. Pour financer ses grands projets dits « socialistes », la République algérienne démocratique et populaire devait s'endetter auprès des banques françaises et la population allait le payer au prix fort.

Soixante ans plus tard, le nationalisme et la politique industrielle du régime ont montré leurs limites, le pays n'est pas sorti du sous-développement. Par le biais des échanges commerciaux, il est toujours soumis au pillage de ses ressources par les pays impérialistes. L'État qui s'est construit hors du contrôle de la population se comporte comme un rouage de leur système d'exploitation. Une partie importante des richesses pétrolières et gazières remplit les poches des grands groupes capitalistes, une part non négligeable faisant aussi la fortune de la bourgeoisie algérienne et des dignitaires du régime.

Tebboune cherche à consolider le régime

En 2019, lors de la grande mobilisation populaire du Hirak, des millions d'Algériens ont exprimé leur révolte contre le système politique et contre sa corruption, reprochant à ses dirigeants d'avoir trahi les espoirs du lendemain de l'indépendance et concluant « système, dégage! ».

En décembre 2019, malgré le Hirak encore actif et des appels au boycott, Abdelmadjid Tebboune était élu président de la République. Trois mois plus tard, il saisissait l'opportunité de la crise sanitaire



Manifestation à Sétif le 8 mai 1945.

pour mettre un terme à une année de contestation et de manifestations hebdomadaires, d'autant plus aisément que la lassitude et l'absence de perspectives en clairsemaient les rangs. Il réussissait ainsi à mettre un terme à la crise politique ouverte par le Hirak.

Le simple « dédagisme », porté par les partis dits d'opposition, assorti d'appels au boycott des différents scrutins, n'ont offert aucune perspective aux classes populaires, aux prises avec les difficultés grandissantes du quotidien. Tebboune a finalement eu la voie libre pour mener une reprise en main répressive qui a conduit en prison militants du Hirak, journalistes et blogueurs. Il dit maintenant vouloir défendre le pouvoir d'achat. La flambée des prix des hydrocarbures et la découverte de nouveaux gisements gaziers lui donnent une nouvelle marge de manœuvre. En supprimant l'impôt sur le revenu, en augmentant le point d'indice des fonctionnaires ou en créant une allocation pour une petite fraction des chômeurs, il a permis à des familles de bénéficier de quelques dinars supplémentaires, mais qui se sont vite révélés dérisoires au regard de l'inflation.

L'impasse d'une politique nationaliste

Tout comme ses prédécesseurs, Tebboune navigue à vue entre les intérêts de la bourgeoisie algérienne et les exigences du FMI d'une part, le mécontentement des classes populaires qu'il tente de contenir d'autre part. Aussi utilise-t-il toutes les crises et les occasions pour créer un sentiment d'unité nationale et resserrer les rangs autour du pouvoir.

La célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance est l'occasion de s'appuyer sur la fierté, toujours présente dans la population, d'avoir vaincu l'ancienne puissance coloniale. La grande parade militaire a été l'occasion pour le pouvoir d'affirmer sa puissance, au moment où la normalisation des relations entre Israël et le Maroc a ravivé les tensions avec ce dernier.

Depuis des mois, le gouvernement algérien se présente comme agressé par Israël et le Maroc, et flatte les sentiments anti-impérialistes présents dans la population pour tenter de la souder derrière lui. Il se dit le champion du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en agitant la cause des peuples palestinien et sahraoui, comme l'illustre la participation aux célébrations de Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne.

En 1962, la conquête de l'indépendance a permis au peuple algérien d'en finir avec la colonisation et ses ignominies, mais les perspectives purement nationalistes du FLN ont aussi conduit à une impasse. L'indépendance ne s'est accompagnée ni d'une véritable liberté, ni d'une véritable émancipation sociale.

Avec la crise qui s'aggrave et quelles que soient les manœuvres du pouvoir, les classes populaires s'enfoncent dans la misère. Le mécontentement, présent partout, ne pourra trouver une véritable issue que dans la lutte contre la domination de la bourgeoisie et contre celle de l'impérialisme, une lutte qui doit devenir le programme de la classe ouvrière algérienne et de celle de tous les pays.

Leïla Wahda



Manifestation du Hirak en 2019.

SNCF : en lutte pour les salaires !

Les syndicats de la SNCF appelaient mercredi 6 juillet les cheminots à une grève nationale pour appuyer leurs revendications salariales lors d'une table ronde organisée ce même jour par la direction de la SNCF.

La veille, cette journée s'annonçait, avec des variations locales, comme un succès. La SNCF annonçait elle-même une circulation très amputée ce jour-là : en région parisienne, seul un train sur deux était prévu sur huit lignes de RER, et un seul train sur trois sur les lignes H et P. Sur les TER, deux trains sur cinq étaient prévus en moyenne et seulement un Intercités sur trois. Certaines lignes TER ou Intercités ne disposaient d'aucun train. À Nantes, sur 507 TER, 140 devaient circuler. Même la circulation des TGV, priorité de la direction, était perturbée, 20 à 33 % des TGV étant supprimés.

Si la grève s'annonçait forte, c'est tout d'abord en raison du blocage des salaires. En effet, la valeur du point est gelée à la SNCF depuis 2014 alors que les prix flambent. Le saupoudrage de primes diverses ne fait plus le compte et beaucoup disent qu'il faut de véritables augmentations

de salaires. À cela s'ajoute, dans de nombreux secteurs, une nette dégradation des conditions de travail et des roulements en raison du manque d'effectifs et de matériel.

Dans les semaines et les jours qui ont précédé cette grève, de nombreux mouvements locaux ont d'ailleurs éclaté, avec ou sans préavis, comme chez les conducteurs de la région de Paris Saint-Lazare ou de Paris-Nord, montrant que le mécontentement était partagé. Des débrayages sur les salaires ont aussi été massivement suivis aux ateliers de maintenance TGV du Landy. La grève s'y annonçait très forte le 6. Un cheminot disait : « *Le 6, il faut qu'on tape dur !* ». Il en allait de même par exemple aux ateliers du dépôt de Rennes. Le tram-train dans l'ouest de Lyon s'annonçait totalement à l'arrêt, 100 % des conducteurs, souvent très jeunes, s'étant déclarés grévistes.



Assemblée de grévistes au Landy, le 28 juin.

En revanche, à l'approche du 6, d'autres secteurs restaient plus attentistes, comme dans certains technocentres de maintenance où il fallait convaincre pour entraîner dans la grève.

La préparation à cette journée par les militants syndicaux a été variable suivant les secteurs. Mais il est notable que, par exemple, à la manifestation contre l'ouverture à la concurrence rassemblant à Lyon le 29 juin 2500 cheminots CGT de tout le pays, avec prise

de parole de leur secrétaire fédéral, Laurent Brun, pas un tract mentionnant la journée du 6 juillet n'a été distribué.

En règle générale, aucune manifestation ou rassemblement régional n'était organisé par les dirigeants syndicaux le 6 juillet, ni même parfois d'assemblée, suscitant la surprise de certains cheminots, comme au Landy. Et dans les médias et les tracts, les dirigeants syndicaux, tant de Sud-Rail que de la CGT ou la CFDT, prenaient bien soin de préciser qu'il s'agissait d'une grève « carrée » pour appuyer les négociations et ne souhaitaient visiblement pas que les cheminots puissent décider eux-mêmes de la suite à donner, pas plus que de leurs revendications. Laurent Brun déclarait la veille du 6 : « *Pour l'instant,*

on ne présage pas de l'échec des négociations. (...) On reprogrammera des suites à la rentrée, si les réponses ne sont pas à la hauteur de ce qu'on attend. »

En tout cas, les directions syndicales, tout en étant à l'origine de cette première riposte, ne tenaient manifestement pas à laisser les grévistes décider eux-mêmes de cette suite, quelle qu'elle soit, ni de juger par eux-mêmes des résultats des négociations.

Malgré ces limites, le succès du 6 juillet dans de nombreux secteurs ne peut qu'aller dans le sens de préparer la mobilisation générale indispensable du monde du travail pour imposer de réelles augmentations générales de salaires et leur indexation sur les prix.

Correspondants LO

À Saint-Lazare, une réaction spontanée... et efficace

Les 29 et 30 juin, un arrêt massif et soudain du travail des conducteurs de trains de banlieue de la région de Paris Saint-Lazare des lignes L, A et J a quasiment paralysé le trafic.

Le 13 juin, puis les 23 et 24, une grève très suivie des conducteurs et des gestionnaires de moyens, chargés des plannings, avait déjà montré que la dégradation des conditions de travail ne passe pas. Mais la réponse de la direction a été d'envoyer le 27 juin des roulements pour l'été particulièrement mauvais et sans modification possible. Et aux représentants syndicaux qu'il recevait le lendemain, le directeur d'établissement promettait... l'aménagement des toilettes.

Des conducteurs décidaient alors de cesser le travail sans préavis dès le lendemain, contactaient leurs collègues et préparaient les piquets à chaque dépôt. Dès trois heures du matin, à Mantes, Achères et

Paris, les premiers conducteurs posaient le sac, malgré les huissiers dépêchés sur place et les menaces de sanctions disciplinaires. Réunis en assemblée générale à 10 heures, soixante grévistes disaient au directeur d'établissement qui n'en menait plus large : « *Vous avez eu nos revendications depuis le 13 juin, nous attendons des réponses* ». Le lendemain, une nouvelle assemblée reconduisait le mouvement et des équipes sont allées s'adresser à d'autres cheminots, ou encore à des conducteurs RATP du RER A.

Pendant ce temps, la direction tentait de faire reprendre le travail, lâchant du lest à condition que le travail reprenne. Vers 16 h 30, une réunion était

organisée avec les syndicats, où elle annonçait un ensemble de primes revenant en tout à 1000 euros en quelques mois, ce qui correspondait à une demande des grévistes, et l'absence de poursuite pour les arrêts de travail des 29 et 30 juin. Le cœur des revendications des grévistes concernant l'organisation des journées de travail restait sans réponse. Mais les trente grévistes alors présents décidaient néanmoins de reprendre le travail le lendemain suite à ce recul de la direction.

Si ce recul est globalement ressenti comme une victoire par les participants au mouvement, mieux aurait valu que la décision soit discutée et prise démocratiquement par l'ensemble des grévistes.

Mais ils ont, en tout cas, bien mesuré la force qu'ils représentaient.

Correspondant LO

À Paris-Nord, la grève démarre dès le 5

Les conducteurs de Paris-Nord se sont mis en grève dès le mardi 5 juillet. Le refus de la direction de donner la même prime qu'aux conducteurs de Saint-Lazare a mis le feu aux poudres.

La ligne H était la plus touchée avec 90 % des trains supprimés. Les dépôts de Persan, Pontoise et Paris-Nord étaient dans le mouvement et la ligne B s'y mettait aussi progressivement. Les revendications, très locales, concernaient les primes et les conditions de

travail, mais les discussions allaient bon train aussi sur la nécessité de chiffrer l'augmentation nécessaire de salaires et de revendiquer leur indexation sur les prix. La direction refusant toujours de céder quoi que ce soit, les grévistes, non seulement s'approprièrent à être toute la journée en grève le 6 juillet mais des déclarations d'intention de grève étaient déposées pour le 7. Une assemblée était organisée à la Gare du Nord le 6 au matin.

Correspondant LO

General Electric – Belfort: **recul partiel de la direction**

Vendredi 24 juin, plusieurs dizaines d'ouvriers du secteur de General Electric Steam Power, qui sont 460 à fabriquer des turbines et alternateurs en particulier pour le nucléaire, se sont mis en grève.

Ils venaient d'apprendre que des primes de 5 000 à 7 000 euros avaient été distribuées à plusieurs centaines de cadres de tous les secteurs de Steam Power, selon le « pouvoir discrétionnaire » du conseil d'administration. Mais, quand les ouvriers et techniciens des ateliers ont revendiqué d'avoir eux aussi une augmentation de prime, la

direction a répondu par la négative, sous prétexte que les objectifs n'auraient pas été atteints.

Cette réponse a été ressentie comme une provocation. Les bureaux de la direction ont été envahis par une centaine de travailleurs en colère, qui ont décidé de bloquer l'entrée principale de la Découverte.

Lundi matin, suite à la médiation du préfet, la direction a ouvert des négociations en proposant 150 euros d'augmentation de la prime. Reçue comme une insulte, cette proposition a été rejetée et les travailleurs ont alors décidé de se mobiliser devant toutes les entrées du site.

La CGT et les grévistes revendiquaient une augmentation de 5 000 euros de la prime, au niveau de celle des cadres, l'embauche des intérimaires, et l'ajout d'autres primes à

chaque sortie de turbine. Pour faire face à l'inflation galopante, l'augmentation générale des salaires était également abordée.

Quant à la direction, prétextant un blocage du site, elle a assigné deux délégués CGT au tribunal, ce qui n'a pas empêché la poursuite de la grève.

Jeudi 30 juin, les discussions avec la direction ont finalement repris et abouti à un accord. La direction a accordé à tous les ouvriers du secteur, embauchés et intérimaires,

une augmentation de 500 euros de la prime, ainsi que l'abandon des poursuites au tribunal en échange du déblocage total du site. Quant à la promesse d'embaucher 50 intérimaires d'ici juin 2023, elle la conditionne à ce que permettra la situation économique et promet de discuter de l'attribution d'autres primes.

La direction n'a pas vraiment reculé, mais les travailleurs ont le sentiment de s'être fait respecter.

Correspondant LO

Ville de Tours: **les travailleurs se font respecter**

À la mairie de Tours, où travaillent 2 200 personnes, titulaires ou contractuels, les jours d'ancienneté, de un à cinq, devaient être supprimés pour se mettre en conformité avec une loi de 2019 imposant de travailler 1 607 heures annuellement.

Les travailleurs de la ville de Tours et de la métropole, ensemble après deux assemblées générales distinctes, s'étaient mis en grève le 5 mai, revendiquant aussi une augmentation de salaire. Après treize jours de grève, avec la participation active des grévistes, se réunissant régulièrement, prenant les décisions en commun, les travailleurs de la métropole ont arraché, en plus d'une prime de 300 euros, une

augmentation mensuelle de 120 euros net.

Ce succès à la métropole a contribué à renforcer la combativité des travailleurs de la ville de Tours, qui ont repris la revendication des 120 euros mensuels en plus du maintien de leurs jours d'ancienneté. Pendant plusieurs semaines, le maire de gauche a fait la sourde oreille.

Des assemblées générales rassemblant entre 200 et 300 personnes, en grève

ou en heures d'information syndicales, ont été l'occasion d'interpeller les élus et se sont prolongées par des manifestations dynamiques.

Mardi 28 juin, lors d'une nouvelle journée de grève, 100 grévistes rassemblés le matin, 60 l'après-midi, ont pris connaissance des nouvelles propositions du maire et ont décidé de s'en tenir là. Ils obtiennent 120 euros mensuels pour les catégories C, 100 pour les catégories B, 80 pour les catégories A, augmentation du point d'indice comprise. Ils obtiennent aussi 300 euros de prime en juillet, et 100 euros net par jour d'ancienneté supprimé, cela jusqu'au départ en retraite des travailleurs concernés. 1 400 agents de la ville auront deux jours de pénibilité.

Cette expérience de grève et de mobilisation, dans laquelle les travailleurs se sont investis, comptera pour l'avenir.

Correspondant LO



Hexcel – Dagneux: **100 euros pour tous !**

Depuis mercredi 29 juin, une partie des 340 travailleurs d'Hexcel Composites à Dagneux, près de Lyon, est en grève pour les salaires. L'usine fabrique de la fibre de carbone et autres matériaux composites pour l'aéronautique.

Confrontés comme tout le monde à l'inflation, ils

ont été choqués par la proposition de leur patron: accorder une augmentation de 2 % au 1^{er} juillet sous forme d'avance sur celle de 2023!

Les grévistes ne veulent ni des miettes ni des avances. Ils réclament 100 euros immédiats pour tout le monde, ouvriers, techniciens

ou cadres, refusant que les écarts de salaires se creusent davantage.

Lundi 4 juillet, ils ont reconduit la grève et se sont organisés pour tenir. Ils ont créé une caisse de grève et désigné des représentants pour discuter avec la direction.

Correspondant LO



Hôtel Golden Tulip Marseille: **c'est la grève**

Les salariés de l'hôtel Golden Tulip, dans le 8^e arrondissement de Marseille, entament leur septième semaine de grève.

Des femmes de chambre aux cuisiniers, 34 des 70 travailleurs sont toujours en grève et l'établissement est quasiment à l'arrêt.

Les grévistes, pratiquement tous syndiqués à la CGT, tiennent bon, et discutent chaque jour du mouvement. Ils réclament une augmentation de salaire de 300 euros, la revalorisation de leur prime d'ancienneté, la généralisation de la prime de nuit. S'y ajoutent le paiement et la prise des 25 jours de congés d'affilée pour les ultra-marins, afin qu'ils puissent profiter de leur famille, ce que la direction refuse pour la troisième année consécutive.

Les femmes de chambre subissent la pression de la direction: « *Quand, en moyenne, on doit faire douze chambres durant un service, on peut nous en donner jusqu'à vingt, et ce n'est pas payé plus cher.* »

Le 28 juin, les grévistes avaient envahi le second hôtel du groupe, dans le

quartier de la Joliette, et la direction avait fait appel à un huissier, puis aux forces de l'ordre, pour les faire évacuer.

Jusqu'à ce jour, les directions de Marseille et de Paris refusent toute forme de négociation sur l'ensemble des revendications. Ce qui est certain, c'est que le Louvre Hotels Group (Kyriad, Campanile, Première Classe), auquel appartient Golden Tulip, lui-même propriété du groupe chinois Jingjiang, a réalisé en 2020 plusieurs centaines de millions d'euros de profits: de quoi augmenter les salaires et permettre de travailler dans des conditions correctes.

Mardi 5 juillet au matin, les salariés se sont rendus à une soixantaine au Comité régional du tourisme PACA pour faire entendre à nouveau leur colère, seul moyen de défendre leur pouvoir d'achat et obtenir des conditions de travail acceptables.

Correspondant LO

Aéroport de Roissy : ensemble pour l'embauche et les salaires

Le 1^{er} juillet, plusieurs centaines de travailleurs en grève, venus d'une trentaine d'entreprises différentes, ont manifesté dans l'aéroport de Roissy pour exiger, entre autres, une augmentation de 300 euros du salaire mensuel et l'embauche de personnel. À l'aéroport d'Orly, près de 200 travailleurs ont également manifesté.

Cette journée de grève interprofessionnelle regroupait des salariés d'Air France, d'ADP (Aéroports de Paris), de Servair (repas), des agents de piste, du personnel navigant, des entreprises de sûreté et du tri bagages, de Fedex (colis), de l'hôtel Sheraton et de la Croix-Rouge. Elle a provoqué l'annulation de nombreux vols.

Les raisons du mécontentement ne datent pas de la veille. Depuis le début de la pandémie, les directions des entreprises ont supprimé des emplois par milliers. Les équipes ont été réduites parfois de plus de la moitié. Parallèlement, elles ont imposé des plans de diminution des rémunérations, comme l'année dernière chez ADP, où des centaines d'euros de primes ont été supprimés. De nombreux travailleurs de l'aéroport ne gagnent même pas le smic à cause du temps partiel imposé, ou ont des horaires

avec une coupure de plusieurs heures non payées. Des milliers d'entre eux n'ont pas de restaurant d'entreprise. Dans la sûreté, les attaques prennent aussi la forme d'exams tous les trois ans, où une note insuffisante transforme leur CDI en CDD.

Aujourd'hui, alors que le trafic revient au niveau de 2019, il manque des milliers de travailleurs pour assurer le fonctionnement de l'aéroport, et pas seulement à Roissy. Tous les aéroports européens sont le lieu de files interminables et des vols sont annulés par centaines, quand ce n'est pas l'aéroport qui ferme certains jours.

Les travailleurs ne se laissent pas faire. De nombreuses grèves ont éclaté dans divers aéroports, ainsi que dans des compagnies aériennes, obligeant parfois les directions à céder, comme à Amsterdam, où l'ensemble du personnel

de l'aéroport a obtenu des primes de 700 à 800 euros par mois pour l'été. Les patrons tentent de limiter la contestation sur les salaires, notamment grâce à des primes aussi faibles que possible, et manœuvrent afin de diviser. À Roissy, chez ADP, juste avant le 1^{er} juillet, la direction annonçait une augmentation de 4%, à condition de suspendre les préavis de grève.

Du côté des travailleurs, le sentiment est que ces annonces patronales sont très en dessous de ce dont ils ont besoin. Les pompiers de l'aéroport de Roissy, salariés d'ADP, ont rejeté une prime



de 250 euros par mois. Comme disait un manifestant, « 300 euros, c'est juste un plein d'essence et un plein de chariot au supermarché, ce n'est rien pour des patrons qui distribuent des millions à leurs actionnaires. » L'indexation des salaires sur le prix de la vie a également

été revendiquée.

D'autres journées de mobilisation sont prévues, par entreprises le 8 juillet et inter-entreprises le 13. L'idée existe qu'il faut lutter ensemble pour une augmentation générale et uniforme des salaires.

Correspondant LO

Accident mortel sur la piste

À l'aéroport de Roissy, une employée de ménage est morte dimanche 3 juillet, écrasée par un véhicule de transport de passagers à mobilité réduite.

Elle faisait le ménage des avions pour Ladybird, un sous-traitant au régime ordinaire de bas salaires, rythmes épuisants, pressions sur le personnel et licenciement de délégués syndicaux. Quant au

véhicule, il relève d'un autre sous-traitant, Samsic, qui a obtenu une partie du marché des passagers à mobilité réduite.

ADP met les sous-traitants en concurrence et ceux-ci baissent leurs prix pour emporter le marché. Cela se fait sur le dos du personnel, dont les conditions de travail se dégradent, les indemnités baissent, ou les avantages

disparaissent.

L'enquête dira peut-être ce qui s'est passé en détail lors de cet accident mortel. Mais, pour les salariés, le coupable, c'est ce système de sous-traitance et de mise en concurrence systématique, et ses donneurs d'ordre, ADP et les compagnies, qui amènent la surexploitation et accroissent les risques.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Armées : des milliards pour préparer la guerre

Passé du ministère des Outre-mer à celui des Armées, Sébastien Lecornu vient de confirmer une rallonge budgétaire de 3 milliards d'euros l'an prochain pour les armées. Les industriels de l'armement peuvent jubiler.

« On ne peut pas dire que la guerre revient en Europe et continuer d'avoir la même loi de programmation militaire », avait déclaré Macron lors du récent sommet de l'OTAN à Madrid. Sans délai, Lecornu met l'intendance en phase avec les décisions des chefs de l'OTAN. La guerre en Ukraine accélère la militarisation de l'Europe. Tragédie pour les populations comme pour les soldats russes et ukrainiens, cette guerre « de haute intensité » permet aux militaires de tester leur matériel en situation réelle. Elle montre que les missiles à 70 ou 80 000 euros pièces sont consommés par milliers voire dizaines de milliers, tandis que les chars, les canons ou les drones sont détruits plus vite qu'ils ne sont fabriqués.

Lecornu a fait mine de hausser le ton devant les marchands de canons : « Personne ne peut comprendre qu'en temps de guerre, il faille entre 18 et 24 mois pour

réassortir un stock. » Il va demander à tous les industriels de la défense « leurs suggestions pour produire plus vite et moins cher ». Mais pas d'inquiétude pour les Thales, Dassault, Nexter, MBDA (ex-Matra) et autres Naval Group : Lecornu ne va ni exproprier leurs actionnaires ni leur imposer un prix maximum pour produire leurs coûteux engins de mort. Au contraire, il va les aider pour obtenir les matières premières, acquérir les savoir-faire, « faciliter les démarches administratives » et bien sûr « développer les perspectives à l'exportation ».

Car, autre effet de la guerre en Ukraine et du réarmement en cours en Europe et dans le monde, la concurrence entre les différents industriels de l'armement de la planète s'intensifie. Dans cette guerre-là, tout aussi féroce, chaque puissance impérialiste défend ses champions nationaux. Plus un

impérialisme est puissant et pèse dans les rapports de force, plus son complexe militaro-industriel rafle la mise. Ainsi, étant donné le poids des États-Unis dans l'OTAN et leur engagement dans la guerre en Ukraine, et au grand dam des militaristes tricolores, que l'on trouve de LFI au RN, l'armée allemande vient, elle, de commander des avions F-35 américains plutôt que des Rafales fabriqués par Dassault.

Pour maintenir la France au rang des puissances impérialistes en Europe autant que pour servir de vitrine aux marchands d'armes tricolores, Macron s'est engagé « à élever le niveau d'engagement » de l'armée française face à la Russie. Outre la poursuite de la surveillance du ciel en Estonie et en Pologne par l'aviation française, Lecornu a confirmé que l'état-major se préparait à pouvoir « passer de 500 militaires prépositionnés aujourd'hui en Roumanie avec nos alliés belges et néerlandais à un ensemble de quelque 7 à 8 000 hommes ».

Ainsi, l'état-major prépare ouvertement la guerre face à la Russie. Macron et

Lecornu distribuent à l'armée, sans restrictions, les milliards qu'ils refusent aux hôpitaux ou aux écoles.

Pas un soldat, pas un euro pour une guerre qui n'est pas celle des travailleurs!

Xavier Lachau

Marchand d'armes



Été 2022 : Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière ont repris leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois d'août. Dans les différentes régions du pays, ils iront à la rencontre des classes populaires. Ce sera l'occasion de discuter de la situation actuelle et de ce qui attend les travailleurs, face à ce nouveau gouvernement qui poursuivra la même politique que ses prédécesseurs, au service du grand patronat.



Région havraise

Jeudi 7 juillet : Fécamp
Vendredi 8 juillet :
Bolbec
Samedi 9 juillet : Le Havre

Orne-Calvados

Jeudi 7 juillet : Falaise
Vendredi 8 juillet :
Caen/Rives-d'Andaine
Samedi 9 juillet :
Verneuil d'Avre et d'Iton

Pyréénées

Jeudi 7 juillet : Tarbes
Vendredi 8 juillet : Tarbes
Samedi 9 juillet : Pau

Seine-et-Marne

Jeudi 7 juillet :
Montereau-Fault-Yonne
Vendredi 8 juillet :
Meaux
Samedi 9 juillet : Chelles/
Champs-sur-Marne

Yonne

Jeudi 7 juillet : Sens
Vendredi 8 juillet :
Montbard/Avallon
Samedi 9 juillet :
Montbard/Avallon

Aisne

Lundi 11 juillet :
Tergnier
Mardi 12 juillet : Guise
Mercredi 13 juillet :
Villers-Cotterêts/Soissons
Jeudi 14 juillet :
Saint-Quentin
Vendredi 15 juillet :
Chauny/Péronne
Samedi 16 juillet : Laon

Bretagne

Lundi 11 juillet : Quimper
Mardi 12 juillet : Brest
Mercredi 13 juillet :
Concarneau/Douarnenez
Jeudi 14 juillet : Lanester
Vendredi 15 juillet : Vannes
Samedi 16 juillet : Lorient

Nièvre/Cher

Lundi 11 juillet : Nevers
Mardi 12 juillet : Moulin
Mercredi 13 juillet :
Bourges
Jeudi 14 juillet : Bourges
Vendredi 15 juillet :
Issoudun
Samedi 16 juillet : Vierzon

Nord/Pas-de-Calais/Oise

Lundi 11 juillet : Cambrai
Mardi 12 juillet : Cambrai
Mercredi 13 juillet : Arras
Jeudi 14 juillet : Arras
Vendredi 15 juillet : Crépy/
Compiègne
Samedi 16 juillet : Noyon/
Compiègne

Provence

Lundi 11 juillet : Nîmes
Mardi 12 juillet : Alès
Mercredi 13 juillet : Alès
Jeudi 14 juillet : Alès
Vendredi 15 juillet : Nîmes
Samedi 16 juillet : Arles

Savoie

Lundi 11 juillet :
Albertville
Mardi 12 juillet :
Chambéry/Aix-les-Bains
Mercredi 13 juillet :
Annecy
Jeudi 14 juillet : Annecy
Vendredi 15 juillet :
Chambéry
Samedi 16 juillet :
**Chambéry/
Saint-Jean-de-Maurienne**